



COMPTE RENDU DE LA REUNION COMMISSION VIE PARTICIPATIVE ET VIE QUOTIDIENNE

Jeudi 6 juin 2019 - Réunion de quartier N°3

(Chemin De la Plaine - Chemin de la Marre - Rue de la Vierge - Rue de la Vierge - Lotissement du Grand Domaine (Rue du Grand Domaine - Rue des Cerisiers - Rue des Merisiers - Rue Dambarnard - Place de la Marre - Rue de la Margotte))

Ordre du jour :

- Introduction de M. Durant Grégoire
- Présentation de la démarche vie participative, vie quotidienne
- Point sur le retour de l'enquête
- Débat
- Divers

Un tour de table est fait afin de se présenter.

INTRODUCTION DE M. Grégoire Durant

Les rencontres avec les habitants des quartiers est un moment important. C'est une nouvelle démarche et une volonté du nouveau conseil municipal. Associer la population est important car ils sont les usagers des services, des espaces publics, etc. , au quotidien. Il faut aussi se projeter afin de planifier les actions, les projets sur le court, moyen et long terme. Il est judicieux d'élaborer un contrat de plan qui permet d'avoir cette vision du développement de la commune tout en y incluant la perspective budgétaire. M. Laurent Lahaxe dans le cadre de sa délégation a en charge l'animation et l'écriture du programme pluriannuel. M. Grégoire Durant remercie tous les participants-es.

Monsieur Lahaxe présente la démarche vie participative et vie quotidienne.

PRESENTATION DE LA DEMARCHE VIE PARTICIPATIVE, VIE QUOTIDIENNE

- Une nouvelle forme de gestion avec la mise en œuvre d'un schéma de développement à court, moyen et long terme.
- Renforcer le lien avec les habitants-es et les élus-es
- Une méthodologie avec des outils d'animation (les réunions, les activités et projets participatifs, les commissions, ...).

Mise en œuvre sur deux niveaux :

1- Technique et administratif :

- Une enquête qui a été réalisée en février 2019.

- M. Laurent Lahaxe a assisté aux différentes commissions municipales. Il en a fait ressortir un certain nombre d'actions participatives (des chantiers et activités). Une synthèse des actions est en cours d'élaboration ainsi que des projets dans le cadre du contrat de plan.
- Elaboration du contrat de plan qui fera apparaître le schéma de développement de la commune ainsi que la perspective budgétaire.

2- L'animation de proximité :

- Les rencontres de quartier qui ont pour objectifs d'échanger sur les différentes compétences de la commune avec les habitants. De prendre en compte les remarques qu'elles soient positives ou négatives. Ces rencontres permettront ensuite de travailler en partenariat avec les habitants des quartiers concernés pour des aménagements ou actions diverses.
- Des animations de proximité (atelier participatif, chantier participatif, formation participative, etc., ...). On pourra retrouver une synthèse des idées émises. Un calendrier sera élaboré pour la rentrée de septembre 2019.

RETOUR ENQUETE

- 61 réponses (19 jeunes et 31 adultes). Ce qui représente un retour de l'ordre de 10%. Ce qui reste dans la moyenne.
- Trois axes dominants : Amélioration des modes de déplacements et sécurité – Amélioration du cadre de vie – Démarche participative. On trouve ensuite la mise en place d'équipements nouveaux – la jeunesse et



les seniors. On peut retrouver le contenu de l'enquête sur le site de la commune (vie participative et vie quotidienne).

M. Laurent Lahaxe précise également qu'il a été mis en place dans le cadre de la vie quotidienne la fiche signalement. Elle permet de signaler un problème ou effectuer une réclamation relative à la voirie, à la propreté, aux espaces verts, etc, ...Le document est disponible sur le site de la commune. Cette démarche permet d'avoir des échanges directement avec les personnes et surtout de les tenir informées de l'avancement de la démarche. M. Laurent Lahaxe précise qu'il a déjà plusieurs demandes en cours. Un registre est tenu à jour.

DEBAT

Lotissement le Grand domaine

- On observe des problèmes concernant les écoulements des eaux de pluie. De nombreuses personnes sont inquiètes et ce également suite aux dernières inondations. Le lotissement est ancien. Au départ, il n'y avait pas de dispositif pour assurer le cheminement des eaux. Toutefois en cas de forte pluie, on observe que ce dispositif à ces limites. Il convient également de refaire le point concernant le réservoir de la place de la Marre quant à son utilisation actuelle et sa capacité. Pourrait-il être utilisé en cas de gros orages (avec un assèchement en amont ?). Il est rapporté que l'agriculteur possédant les champs a creusé une tranchée en amont des habitations afin d'éviter le ravinement de la terre. On observe également le ravinement des graviers et il convient d'en assurer le balayage. Un état des lieux sera réalisé et il est précisé qu'il a été attribué

une enveloppe budgétaire afin de réaliser des études concernant l'effacement des réseaux, zones piétonnes, éclairage, voirie... La question des réseaux d'eau pluviale sera abordée du fait que la compétence est revenue à la commune suite au transfert de la compétence assainissement/eau. La Communauté de communes n'ayant pas souhaitée garder cette compétence.

- Il est abordé l'éclairage public. Cette question sera traitée dans le cadre de l'étude qui sera réalisée tout en englobant l'effacement des réseaux.
- Revoir le dispositif des grilles, plaques des égouts entre autres rue Margotte et Dambernard.
- Boucher les trous sur la voirie (rue de la Marre).
- Suite à des travaux une entreprise a laissé un câble suspendu rue des Merisiers. Il conviendrait de résoudre ça. La commune se charge de faire le nécessaire.
- Il est demandé si les bacs à verres, etc,... sont nettoyés. Ceci est du ressort du SICTOM.

Les espaces verts

- La tonte est réalisée mais on observe que la « finition » n'est pas faite. Un habitant précise que la tondeuse est passée mais pas la débroussailluse. On note également le fait que les rosiers ne sont pas souvent désherbés. Il est expliqué qu'il a été fait le point avec l'agent concerné concernant ses problèmes.
- Une habitante fait le constat que l'air de jeux n'est pas suivi dans son entretien. Il sera fait un point avec le service technique. Il est précisé qu'il doit être fait un suivi régulier au niveau de la sécurité des équipements et pour les espaces verts...
- L'assemblée précise qu'il faut faire ce qu'il convient afin d'avoir des rues et des espaces propres quitte à renforcer le service technique. Il est expliqué que la réflexion a été menée avec le conseil municipal à moyen terme. Un nouvel agent sera recruté et il est en prévision de recruter un apprenti-e d'ici la fin d'année. Ce qui portera donc la composition du service technique à deux agents permanents et un-e apprenti-e.
- Une personne informe que les pins se trouvant après le pont sont malades. Ils sont morts. Il faut faire attention par rapport à la sécurité (chute). Le propriétaire sera contacté afin de faire ce qu'il convient. Il est rappelé qu'en cas de danger imminent un Maire peut faire abattre les arbres dangereux. **(Info : dans les jours qui ont suivi cette réunion, le propriétaire a été contacté et il fera ce qu'il convient).**

Communication

- Avant le démarrage de la réunion, une personne précise qu'il serait bien de refaire une information spécifique par quartier afin de rappeler la date de la réunion. Cette remarque est prise en compte en sachant qu'il convient aux personnes de faire attention quand elles reçoivent les documents.
- Il est demandé à l'assemblée si le plan de communication actuelle au niveau municipal convient (site internet, tracts, affiches, bulletins) convient. Le boitage reste une bonne solution ainsi que le panneau d'affichages à l'entrée du lotissement en complément. Il convient toutefois de préserver un espace sur ce panneau pour les infos diverses.

Divers

- Une personne demande si cela est normal que sa propriété soit survolée souvent à la bonne saison par un paramoteur et de plus qui apporte des nuisances sonores ? Les renseignements seront pris et il est précisé que le vol de ce type d'appareils est soumis à la réglementation des aéronefs d'aviation légère et sportive.

- Il y a des blocs bétons dans le lotissement du grand domaine qui ne sont pas très jolis. Que faire ? Il est proposé de mettre en place une action participative (Tags ou peinture).

Le rapporteur

M. Laurent Lahaxe